

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat  
**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social  
**Band:** 32 (1960)  
**Heft:** 9

**Vereinsnachrichten:** Union internationale des architectes : Commission de l'habitat

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Commission de l'habitat

24

La Commission de l'habitat de l'UIA s'est réunie à Budapest du 10 au 13 juillet 1960 sur l'aimable invitation de la Section hongroise de l'UIA. Ont assisté à la réunion: MM. Pierre Vago, secrétaire général de l'UIA, Jean-Pierre Vouga, délégué du Comité exécutif (Suisse); Arthur Brunisch (République fédérale d'Allemagne); Vassili Bogomolov (URSS); Jean Dubuisson, Jean Ginsberg, Henri-Jaques Le Même, Nicolas di Martino (France); Jacek Nowicki (Pologne); Richard Paulick (République populaire d'Allemagne), et Jozef Schall (Hongrie), tous membres de la commission, ainsi que Gorazd Celechovski (Tchécoslovaquie), remplaçant Victor Formacek, malade.

### 1. Election du président

La commission a tout d'abord procédé à l'élection de son président en la personne de V. Bogomolov, élu à l'unanimité.

### 2. Relations de l'UIA avec les organisations internationales

#### a) Comité de l'Habitat de la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies

M. Vouga a souligné l'intérêt des sessions du Comité de l'habitat tout en montrant la difficulté pour l'UIA d'apporter sa collaboration directe aux activités de cette organisation. En revanche, il a insisté une fois de plus pour que les architectes participent en plus grand nombre à ces réunions en qualité de délégués gouvernementaux.

#### b) Conseil international du bâtiment CIB

Les activités du CIB intéressent directement les architectes. Bien que le dernier congrès de cette organisation ait malheureusement coïncidé avec l'assemblée de l'UIA, de nombreux architectes, dont M. Bogomolov, en ont suivi les travaux. Leur recueil constitue une œuvre de valeur notamment en matière d'enquêtes sociales sur le logement<sup>1</sup>. Il est, ici encore, difficile de trouver une méthode qui permette à l'UIA et au CIB de collaborer activement. Il convient donc de charger ceux qui jouent un rôle actif dans l'une et l'autre organisation d'assurer cette liaison.

<sup>1</sup> Voir notamment «Habitation», N° 11/1959 et 3/1960.

#### c) Communauté européenne du charbon et de l'acier CECA

M. Dubuisson informe la commission des résultats du concours portant sur l'élaboration de plans types pour unités de quatre cents logements, destinées aux six pays de la communauté; deux cent cinquante concurrents y ont pris part. Les six premiers prix, les huit deuxièmes prix et les onze mentions qu'a décernés le jury prouvent l'intérêt qu'a suscité ce concours, dont les suites restent cependant incertaines, vu les difficultés financières.

M. Vouga ajoute un certain nombre d'informations sur le programme de constructions expérimentales actuellement en voie de développement et regrette l'absence de tout architecte dans le Comité de surveillance.

La commission propose alors de prier le CE de désigner M. Dubuisson comme délégué permanent auprès de la CECA et de le charger d'attirer particulièrement l'attention de cette organisation sur le rôle que doivent y jouer les architectes.

#### d) Union internationale des organismes familiaux UIOF

M. di Martino rappelle que l'UIOF, dont l'activité couvre tous les problèmes de la famille, a créé une commission spécialement chargée du logement. Il a participé en qualité d'observateur désigné par l'UIA aux deux récentes réunions de Paris et de Marseille. Les sujets abordés à Marseille étaient le problème des services communautaires dans les grands ensembles et celui des mutations dans les logements.

Il est décidé de poursuivre la collaboration de l'UIA aux travaux de l'UIOF, car cette organisation groupe précisément les maîtres de l'ouvrage responsables des programmes. La commission confie cette tâche à di Martino et à Dubuisson.

### 3. Besoins en matière de logements

M. Vouga renseigne sur l'enquête poursuivie dans le canton de Vaud (Suisse) d'après le type d'enquête mis au point par la commission, sur cent logements de douze types différents.

L'enquête a été exécutée par des étudiants en architecture sur la base des plans des logements. M. Vouga est prêt à envoyer le résultat de ces enquêtes à ceux des membres de la commission qui s'y intéressent. M. di Martino fait part d'intentions analogues à Alger.

M. Celechovsky donne de son côté les résultats d'une enquête menée en Tchécoslovaquie. Il est prié de faire parvenir ce rapport à tous les membres de la commission et au secrétariat.

### 4. Distinction à établir entre les prototypes, les séries d'essai et les constructions en série

Une grande partie de l'activité internationale, en matière de logement comme dans tant d'autres domaines, consiste dans la confrontation des solutions apportées dans les divers pays à des problèmes relativement identiques et dans la comparaison de ces solutions.

Mais, pour permettre cette comparaison il est nécessaire de préciser au préalable certaines notions élémentaires,

car l'expérience enseigne que, faute de cette précaution, on en est venu souvent à comparer des éléments non comparables comme, par exemple, des réalisations exécutées en grande série avec des constructions expérimentales.

Il apparaît donc utile de préciser ces notions par des définitions claires qui auraient d'autre part l'avantage de rappeler aux organisations internationales et surtout nationales que les constructions expérimentales sont seules à permettre les progrès dans l'art de bâtir et qu'il importe de les encourager de manière spéciale tant par des crédits que par la latitude laissée à leur auteurs de déroger au besoin aux dispositions légales en vigueur. Pour cette raison, la Commission de l'habitat de l'UIA propose d'adopter les définitions suivantes:

Le **prototype** est la réalisation d'habitation individuelle ou collective, en exemplaire unique ou nombre très restreint, à titre d'essai, d'expérience ou de démonstration. La **série d'essai** est l'exécution en nombre limité de bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'un ou plusieurs types, ayant en général préalablement fait l'objet d'une réalisation prototype.

La **construction en série** est l'édification en plus ou moins grand nombre et de façon plus ou moins industrialisée, de bâtiments d'habitation individuels ou collectifs d'un ou plusieurs types, ayant en général fait l'objet d'une réalisation prototype ou de série d'essais.

## 5. L'aménagement et le coût des nouvelles zones résidentielles

Dans le cadre de l'activité du Comité de l'habitat, l'UIA a porté son attention plus particulière sur une enquête portant sur l'aménagement et le coût des nouvelles zones résidentielles.

La commission apprécie vivement l'intention démontrée par le Comité de l'habitat de dépasser le cadre étroit du logement pour aborder les problèmes de l'aménagement du territoire urbain. Elle exprime son intention d'apporter son concours dans cette enquête.

A ce sujet, elle se permet de formuler quelques remarques à l'intention des rapporteurs:

1. Le document N° Hou/67 propose d'étendre l'enquête pilote à l'Allemagne occidentale, au Royaume-Uni et à un pays d'Europe orientale. Les conditions dans cette partie de l'Europe paraissent à la commission trop différentes de pays à pays pour pouvoir être en quelque sorte résumées dans un seul d'entre eux. Sans faire de propositions précises, la commission suggère d'en désigner au moins deux.

2. Le document propose de faire porter les comparaisons sur un ensemble comportant un chiffre de population de 2000 habitants. Ce chiffre, qui correspond à 600 logements environ, paraît faible. Des programmes de 1000 logements sont courants aujourd'hui. Un chiffre de 5000 habitants tiendrait mieux compte, selon la commission, de la pratique de l'urbanisme et serait un «module» permettant de mieux prendre en considération l'équipement communautaire (écoles, crèches, terrains de jeux et de sport, etc.).

3. Enfin, de nombreux membres de la commission redoutent des comparaisons de coût qui seraient faites

sans tenir compte des surfaces mises réellement à disposition des habitants.

Pour assurer la collaboration à cette enquête la commission charge MM. Dubuisson et Ginsberg, résidant tous deux à Paris, de prendre contact avec le principal rapporteur, M. V. Bodiansky.

## 6. Amélioration des conditions de travail de la commission

Afin d'améliorer les méthodes de travail de la Commission, il a été décidé de créer des groupes de travail restreints, dont la composition sera, pour plus de souplesse, laissée aux soins du président et du délégué.

## 7. Prochaine réunion

La commission exprime le souhait de voir se tenir cette réunion en Yougoslavie, en même temps que le séminaire de l'ONU.

## 8. Divers

Examinant enfin son programme d'activité pour les années à venir, la commission prend connaissance d'un document antérieur destiné à permettre une notation commode des logements basée sur les surfaces mises à la disposition des habitants aussi bien dans le logement qu'au-dehors. Elle décide de consulter les sections nationales avant de faire une proposition au Comité exécutif pour l'adoption de cette notation. Il y aura lieu d'examiner si ce document peut comporter en outre une proposition visant à généraliser la dénomination connue en Italie sous le nom de «vano» (vide) et où la cuisine et la salle d'eau comptant chacune pour une unité. La comparaison des programmes comme celle des coûts, en serait certainement facilitée.

Au cours d'une ultime séance au Château de Siklos, la commission a adopté à l'unanimité le texte du présent compte rendu et en a remercié les auteurs.

Dans l'intervalle, elle avait eut tout d'abord le privilège de visiter sous une conduite fort compétente les monuments anciens de Budapest et de parcourir, en compagnie des architectes hongrois, les quartiers modernes de la ville où d'importants ensembles viennent d'être achevés. Puis elle fut invitée à une excursion de quatre jours qui, de la région accueillante du lac Balaton, la mena jusqu'à la ville historique de Pécs et au Château de Siklos.

Partout l'excellence de l'organisation, le charme du paysage et des sites, l'amabilité de la population et l'attrait des monuments historiques firent merveille et assurèrent à la Section hongroise de l'UIA la gratitude de tous les participants.